

Décision

Générale

colonial

Décision n° 75-502/SG/IAM portant nomination d'un akel général dans le District de Djibouti.

n° 75-502/SG/IAM

Ministère

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES AFFAIRES MUSUL-
MANS

Date de publication

19 mars 1975

Numéro JO

n° 7 du 10/04/1975

Date du numéro

10 avril 1975

TEXTE INTÉGRAL

M.Ali Guedi Amarre est nommé, pour compter du 1er janvier 1975, Akel général de la tribu Ourweiné dans le district de Djibouti